



03060992

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONS DÉPOSÉ LE

Déposé au greffe du tribunal de commerce

22 MAI 2003

le .. LE GREFFIER EN CHEF

RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

1. Inscription:

- ☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique → n°
- ☐ Registre des groupements d'intérêt économique → n°
- ☒ Registre des sociétés civiles à forme commerciale → n° **B 737**

- ☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés → n°
- ☐ Registre des sociétés agricoles → n°

2. Dénomination de la société ou du groupement
(telle qu'elle apparaît dans les statuts)

GILLES INVEST

3. Forme juridique (en entier)

SA

4. Siège (rue, numéro, code postal, commune)

Trieu-à-Vallée 162
7110 La Louvière

5. Registre du commerce (siège tribunal + n°)

Mons civil 737

6. Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national des personnes morales (T.V.A. non assujetti)

466 417.966

7. Objet de l'acte

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux annexes du Moniteur belge

Par décision à l'unanimité de l'assemblée générale extraordinaire du 10/05/2003, le siège social est transféré à 5537 Bioul, Rue Ermitage 56 à dater du 15 05 2003

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections, il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé; utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages supplémentaires, établies sur papier libre, tant en respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm selon le modèle tenu à la disposition des intéressés au greffe des tribunaux de commerce

Fait à Houdeng le 10/05/03, Noël NOTARD administrateur

Grandeur minimum du caractère à respecter

Direction du Moniteur belge
Rue de Louvain 40-42
1000 Bruxelles

Numéro du chèque ou de l'assignation

Signatures + Nom et qualité

Numéro du compte : ..

En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page